



COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS
—
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 14 juin 2022

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance du 14 juin 2022
Présidence : Monsieur Chris Chard

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis n° 5/2022 de la Municipalité du 03 mai 2022
- Entendu le/s rapport/s de/des commission/s chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

Décide

D'accorder un crédit d'étude de CHF 670'000.- pour la réalisation d'une cave communale, divers locaux ainsi que la remise à neuf de l'étanchéité de la terrasse de la Maison Bodzérane.

- De financer ce crédit par les liquidités courantes de la Commune et de l'amortir sur 10 ans par prélèvement sur le compte 9281.00 « Fonds investissements futurs et rénovation».

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Chris Chard



La Secrétaire
Liliane Meylan

Ainsi délibéré en séance du 14 juin 2022